

1<sup>ère</sup> Réunion informelle des associations régionales de régulateurs

Genève, C1CG

## La mise en réseau des régulateurs francophones

**Audrey Baudrier**

Autorité de régulation des télécommunications  
France

7 décembre 2003

## Sommaire

**Les régulateurs francophones, de nouveaux acteurs**

Lancement du Réseau FRATEL

Témoignages et expériences de régulateurs

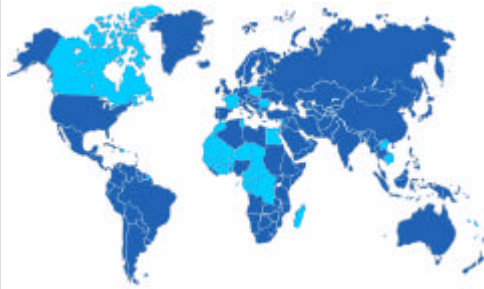
## Les régulateurs, de nouveaux acteurs

- Les régulateurs s'affirment comme de **nouveaux acteurs** de la coopération, amenés à côtoyer les acteurs dits « traditionnels »
  
- **De nouveaux objectifs** pour les politiques réglementaires :
  - ✓ Créer des synergies d'action et de réflexions avec l'ensemble des acteurs administratifs, le secteur privé, et la société civile
  - ✓ Intensifier l'effort de conceptualisation du rôle des communications électroniques dans le développement socioéconomique
  - ✓ Mettre les compétences et l'expérience des régulateurs au service des objectifs de développement, de coopération institutionnelle, et de politique extérieure

## La coopération en matière de régulation

- **Des expériences différentes ; pas de « modèle » unique**
  
- Plusieurs **tendances** sont perceptibles :
  - ✓ l'avancée des réformes réglementaires
  - ✓ la progression de la concurrence
  - ✓ la marche vers la convergence
  - ✓ le développement d'entités regroupant des régulateurs
  
- Les **communautés de régulateurs** peuvent constituer **un espace d'analyse et de dialogue**
  - ✓ GRI/GRE, Regulatel, RART, ARTAO, TRASA, SATRC, etc.

## L'espace francophone de la régulation



- 48 États membres et 5 États observateurs
- 2 pays du G8 - 20 PMA
- 500 millions d'hommes et de femmes sur les 5 continents
- 18% des flux commerciaux
- 11% du PIB mondial
- 35 organismes nationaux de régulation séparés

La communauté des régulateurs francophones, **transversale à l'ensemble des structures économiques régionales**, constitue un espace d'analyse et de dialogue essentiel dans un monde multipolaire

## Sommaire

Les régulateurs francophones, de nouveaux acteurs

**Lancement du Réseau FRATEL**

Témoignages et expériences de régulateurs

## Les objectifs du Réseau francophone

- Favoriser le **dialogue** entre les autorités de régulation de l'espace francophone
- Promouvoir les **échanges d'informations et d'expériences** sur les thèmes fondamentaux de la régulation
- Contribuer à l'instauration d'un **cadre de coopération** visant à renforcer les **capacités institutionnelles** des autorités francophones de régulation
- Mettre en œuvre des **actions de formation** sur des thèmes d'intérêt commun, et assurer le suivi opérationnel des actions communes

## Le lancement de FRATEL à Bamako

- Adoption de **la Charte** constitutive du réseau francophone
- Désignation du **Président du Réseau** (M. Modibo Camara du CRT Mali)
- Confirmation du **Comité de coordination**, CRT (pdt) – ART (vice-pdt) – CRTC (vice-pdt)
- Adoption du **plan d'action** 2004 du Réseau francophone
- Échange d'informations et d'expériences sur le thème «**La bonne gouvernance réglementaire face aux défis de la mondialisation**»

## Sommaire

*Les régulateurs francophones, de nouveaux acteurs*

*Lancement du Réseau FRATEL*

*Témoignages et expériences de régulateurs*

### Témoignages et expériences de régulateurs



## Mauritanie

*Mustapha Ould Cheikh Mohamedou, Président, ARE*

*« Ce Symposium constitue pour nous un terreau dans lequel nous pouvons puiser la connaissance et les expériences des différents pays appartenant au monde francophone »*

*« Il y a un esprit francophone, il y a une manière d'aborder les problèmes à travers une compréhension du droit et des habitudes issues du droit français. Je crois que c'est une spécificité qui déteint beaucoup sur le mode de régulation »*

*« Cependant, déjà, les expériences sont très diverses dans les différents pays, en particulier les modes d'organisation des autorités »*



## Belgique

*Georges Deneff, Membre du Conseil, IBPT*

*« Une spécificité de la régulation propre à l'espace francophone existe »*

*« Les différents pays partagent la même conception du rôle de l'État dans le développement du marché. Ils sont favorables à une régulation encadrée. Ils partagent par ailleurs une même approche juridique des problèmes, héritée du code napoléonien »*

*« Enfin et surtout, les pays de l'espace francophone utilisent la même langue, ce qui les conduit à manier des concepts et à adopter des modes de raisonnement très proches »*



## Ile Maurice

*Ashok Radhakisson, Président, ICTA*

*« Ces travaux sont pour nous, mauriciens, des travaux très importants dans la mesure où dans cet espace agrandi qu'est la Francophonie, nous avons l'occasion de partager nos connaissances et nos problèmes, ainsi que nos limites avec nos collègues venant de pays francophones en voie de développement »*

*« Nous avons l'occasion de poser les problèmes, mais aussi de voir pour certains d'entre eux, comment on les a traités ailleurs »*



***Merci de votre attention !***

***Pour des informations complémentaires :***

***<http://www.art-telecom.fr/symposium/bamako/index-dbamako.htm>***